

Code de conduite de l'athlète du CNSL

Chaque athlète faisant partie de l'Équipe de nageurs et de nageuses du Club de Natation de Saint-Laurent (CNSL) doit prendre connaissance du « Code de conduite de l'Athlète CNSL » ainsi que du « Code de conduite – Athlète » de la FNQ, et signer ce Code lors de l'inscription annuelle en guise d'attestation de son engagement à respecter ces Codes tout au long de la saison. L'entraîneur-chef et les membres du Conseil d'Administration du CNSL veillent à l'application de ces Codes de conduite.

En tant que qu'athlète de l'équipe de nageurs et de nageuses du CNSL :

1. J'accepte que le but de la natation soit d'atteindre mon plein potentiel et je suis prêt(e) à fournir mon effort maximal, tant en entraînement qu'en compétition.
2. J'arrive à l'entraînement prêt(e) à apprendre et à travailler avec une attitude positive et je respecte les consignes qui me sont transmises par mon entraîneur(e). Je fais tout mon possible pour participer à tous les entraînements de mon groupe. Je respecte le choix des entraîneurs de me changer de groupe en cours de saison si cela s'avère nécessaire.
3. Je démontre du respect envers les entraîneurs, les bénévoles du CNSL et le personnel du Complexe Sportif.
4. Je suis ponctuel(le) tant en entraînement qu'en compétition. J'arrive à l'heure indiquée par mon entraîneur lors des compétitions, au moins 15 minutes avant l'échauffement dans l'eau.
5. J'encourage mes coéquipiers et je les traite comme j'aimerais être traité(e). J'entretiens des rapports empreints de courtoisie et je conserve ma dignité en tout temps.
6. Je contribue à maintenir un environnement qui ne tolère aucune violence, intimidation ou harcèlement, ni aucun langage injurieux ou geste offensant à l'endroit des entraîneurs, des nageurs, des parents, des officiels et des bénévoles, et ce autant au bord du bassin qu'à l'extérieur de la piscine. Je m'abstiens de tout commentaire désobligeant à l'égard de ceux-ci sur les réseaux sociaux et autres.
7. Je fais preuve de discipline et d'esprit d'équipe autant lors de mes réussites que lors de mes échecs.
8. Je travaille en étroite collaboration avec mon entraîneur(e) et l'avise en cas de blessure, de malaise ou tout autre problème.
9. Je respecte les directives et les décisions des entraîneurs et, lors des compétitions, celles des officiels.
10. Je refuse l'usage de drogues, de médicaments ou de quelconques stimulants dans le but d'améliorer ma performance.
11. Je porte avec fierté les couleurs du CNSL lors des entraînements et des compétitions. Mon comportement ne doit pas nuire à l'image et à la réputation du CNSL.
12. Je participe si besoin, avec les autres nageurs, à l'installation du matériel et au rangement de la piscine. Je prends soin des équipements et des installations d'entraînement et de compétition.
13. Je m'implique dans les activités sociales et autres organisées par le CNSL, et je respecte mes engagements.

Je déclare avoir pris connaissance des Codes de conduite du CNSL et de la FNQ :

Prénom et nom de l'athlète CNSL

Signature

Date

Répertoire des sanctions du CNSL

Avant de donner une sanction à un nageur, les faits doivent être rapportés à l'entraîneur-chef qui doit investiguer la situation et rapporter les faits au président(e) du Club. L'entraîneur-chef prendra contact avec le ou les parents des nageurs concernés pour discuter de la situation.

Les sanctions seront discutées entre l'entraîneur-chef et le/la président(e) du club.

Les nageurs et parents s'engagent lors de l'inscription en début de saison à respecter les sanctions disciplinaires validées par l'entraîneur-chef et le Conseil d'administration.

Sanctions :

- Présence d'un parent du nageur/nageuse fautif durant l'entraînement.
- Exclusion du nageur/nageuse à un entraînement.
- Exclusion du nageur/nageuse à une semaine d'entraînement.
- Exclusion du nageur/nageuse de la prochaine compétition.
- Exclusion du nageur/nageuse du Club.

Les nageurs et leurs parents s'engagent, par leur inscription au CNSL, à respecter le Code de conduite CNSL, et ils sont informés des sanctions disciplinaires si ce Code n'est pas respecté.

Prénom et nom de l'athlète CNSL

Signature

Date